



Lieu de formation

Dans nos locaux de Troyes



Durée

2 jours soit 14 heures



Effectif

- Minimum de 2 personnes
- Maximum de 12 personnes



Niveau acquis en fin de formation

Confirmé



Organisme certifié qualité



Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau B0L + option formation de formateur niveau B0L

Présentation



Les formations en habilitation électrique font partie des actions obligatoires pour toutes entreprises, associations et collectivités dont les salariés sont exposés au risque électrique (Cf article [R 4544-9](#) et [R 4544-10](#) du code du travail). Il est donc important pour un salarié d'avoir suivi une formation préparatoire à l'habilitation électrique en vue d'être habilité par son employeur. C'est une reconnaissance de ses capacités à opérer en sécurité vis-à-vis du risque électrique dans les tâches qui lui incombent.

Pour qui ?

- Tous collaborateurs non-électricien dont les activités les amènent à opérer sur ou à proximité de véhicules hybrides et électriques sans pour autant agir sur un organe électrique.
- L'ensemble des opérations étant d'ordre « non-électrique ».
- Elle permet d'acquérir les éléments leur permettant de se prémunir du risque électrique par une analyse des dangers dans l'environnement.
- Toutes personnes souhaitant conduire une formation habilitation électrique niveau B0L.



Prérequis



- Il est conseillé de connaître les fondamentaux de l'électricité.
- Aucun autre prérequis, hormis celui de posséder une maîtrise de la langue française.
- Il est conseillé de posséder une aisance dans la prise de parole en public



Lieu de formation

Dans nos locaux de Troyes



Durée

2 jours soit 14 heures



Effectif

- Minimum de 2 personnes
- Maximum de 12 personnes



Niveau acquis en fin de formation

Confirmé



Organisme certifié qualité



Datadock

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau B0L + option formation de formateur niveau B0L

Objectifs



Compétences socles

Cette formation vise à faire habilitier par l'employeur les collaborateurs non-électriciens dont les tâches reposent sur la réalisation de travaux d'ordre électrique sur des installations ou électriques en basse tension.

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'analyser et appréhender le facteur « risque électrique » dans leur environnement de travail (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître et d'appliquer les prescriptions de la norme NFC 18-510 (version de janvier 2012) visant à se prémunir du risque électrique (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De connaître les limites de leurs attributions et domaines d'intervention sur les installations électriques existantes (Article D.3.1.9.2 norme NFC18-510),
- De différencier les domaines de tensions (Article 3.3.2 norme NFC18-510),
- De connaître et différencier les opérations d'ordres électriques et non-électriques,
- De se prémunir du risque électrique lié à l'utilisation d'outils à main ou portatifs,
- D'adopter une conduite adaptée en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique (Article 13 norme NFC18-510).

Compétences transverses

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- De mettre en œuvre des méthodes et techniques pédagogiques visant à animer des actions de formation de type « *habilitations électriques niveau B0L* » pour un public opérant dans l'industrie ou les métiers liés à la maintenance ou la mise à disposition de véhicules hybrides et électriques

FORMATION POUR NON-ELECTRICIEN



Lieu de formation

Dans nos locaux de Troyes



Durée

2 jours soit 14 heures



Effectif

- Minimum de 2 personnes
- Maximum de 12 personnes



Niveau acquis en fin de formation

Confirmé



Organisme certifié qualité



Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau H0V + option formation de formateur niveau H0V

Base réglementaire

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)



Méthodes pédagogiques

- Les apports théoriques sont étayés par des mises en pratique.
- La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres.



Moyens pédagogiques

- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, storyboard).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).



Documents délivrés en fin de formation (sous réserve de réussite)

- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Attestation de formation
- Livret pédagogique pour « non-électricien »





Lieu de formation

Dans nos locaux de Troyes



Durée

2 jours soit 14 heures



Effectif

- Minimum de 2 personnes
- Maximum de 12 personnes



Niveau acquis en fin de formation

Confirmé



Organisme certifié qualité



Datadock

Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau HOV + option formation de formateur niveau HOV

Programme et contenu des compétences socles

1. Thématiques théoriques

➤ Référentiel INRS – Thèmes communs

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique.



2. Thématiques pratiques

➤ Référentiel INRS

- Analyser le risque électrique
- Organiser, délimiter, et signaler la zone de travail. (Pour BOL « chargé de réparation »).
- Respecter et faire respecter la zone de travail.

3. Thématiques andragogiques (formation de formateur)

- De formaliser un déroulé pédagogique adapté au type de public (électricien ou non-électricien) ainsi qu'au niveau d'habilitation visé,
- De détailler le cadre réglementaire ainsi que les préconisations de la norme NFC18-550 (applicable depuis le 1^{er} janvier 2015),
- D'organiser et conduire des travaux de mise en pratique
- De renseigner un titre d'habilitation, d'émettre un avis (favorable ou défavorable) ainsi que des préconisations complémentaires sur l'aptitude d'un apprenant à être détenteur d'une habilitation électrique.



Lieu de formation

Dans nos locaux de Troyes



Durée

2 jours soit 14 heures



Effectif

- Minimum de 2 personnes
- Maximum de 12 personnes



Niveau acquis en fin de formation

Confirmé



Organisme certifié qualité



Formation préparatoire à l'habilitation électrique niveau HOV + option formation de formateur niveau HOV

Modalité d'évaluation :

Théoriques

- Questionnaires à choix multiples sommatif et formatif (QCMs).



Pratiques

- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension,
- Identifier les limites de la zone d'environnement,
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation,
- Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés,
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Conditions de réussite



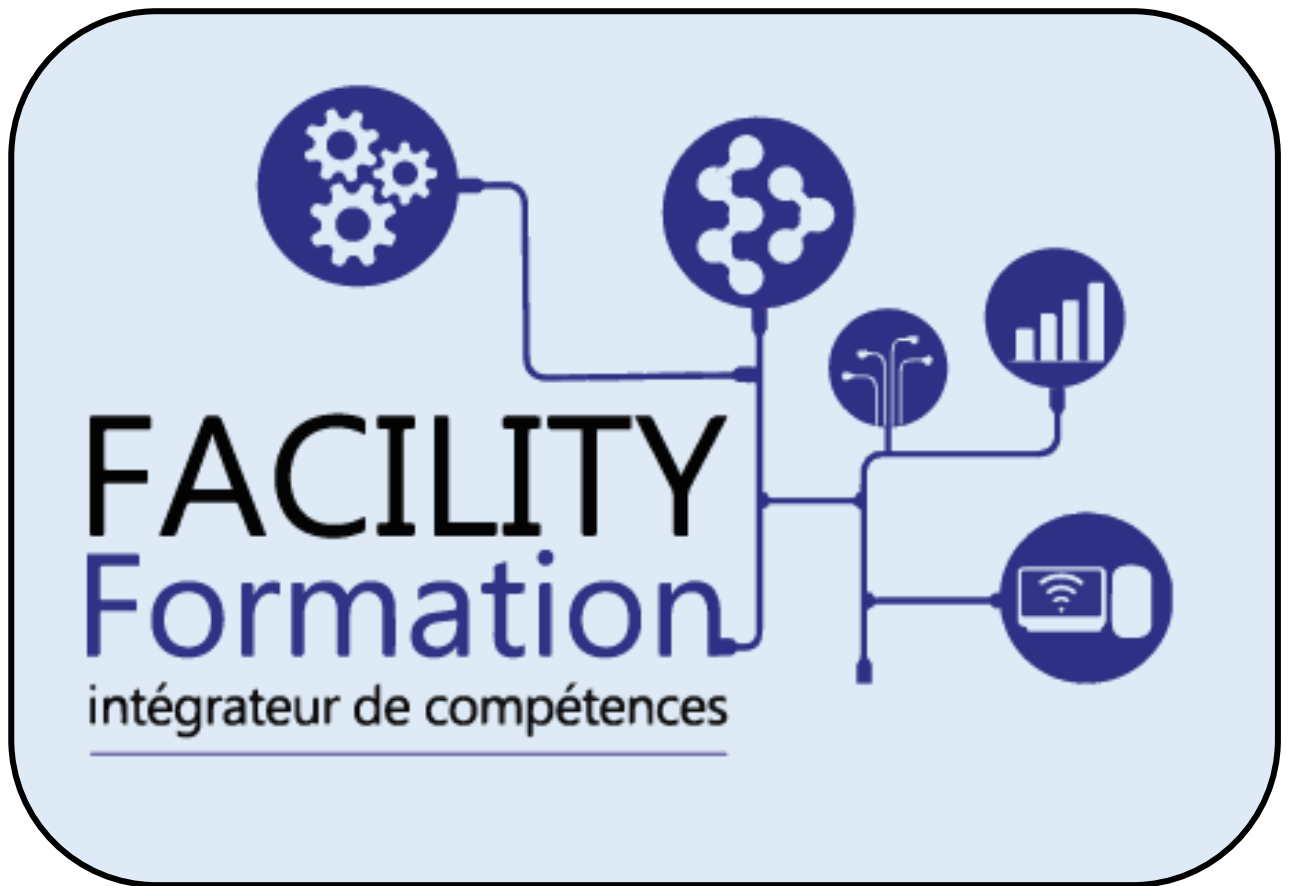
Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 14 heures consécutives,
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMs formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

Certification qualité



Conformément à la réforme de la formation professionnelle relatif au décret du 30 juin 2015, **FACILITY FORMATION** est certifié qualité par **L'ICPF&PSI** et référencé sur la plateforme DATA-DOCK. À ce titre, les actions de formation conduites par **FACILITY FORMATION** peuvent faire l'objet de financement de la part des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) ainsi que par les financeurs publics.



FACILITY FORMATION

SASU FACILITY FORMATION au capital de 1 000 Euros

SIRET : 815 016 605 R.C.S TROYES

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 21 10 00868 10 auprès du préfet de la région
GRAND EST.



Contact@facility-formation.fr

06 74 45 46 59

